

Institut de Formation Continuée de la Ville de Liège
Catégorie pédagogique - Jonfosse

Certificat d'Aptitudes Pédagogiques :
Méthodologie de l'Enseignement Secondaire

Code : 981015U36D2

Classe de 2SP3

Sabine Minez-Mramer, Pédagogue (sabine.minez@ulg.ac.be)

Année Académique 2014-2015

Table des matières

• Les engagements pédagogiques pour l'UE 05	3
• La planification annuelle	7
• Les consignes relatives au stage d'observation.....	9
• La lettre introductive pour le stage d'observation.....	10
• La convention pour le stage d'observation – UE 05	11
• La grille d'observation d'une leçon suivie durant le stage d'observation.....	12
• La liste des écoles secondaires de la Ville de Liège	13
• Les consignes concernant la mise en place d'une séquence pédagogique.....	14
• Trouver les programmes de cours/dossiers pédagogiques	15
• Les consignes concernant la préparation écrite d'une séquence pédagogique.....	16
• Les critères d'évaluation de la préparation écrite d'une séquence pédagogique	19
• La grille d'observation des séquences pédagogiques.....	20
• La planification des séquences pédagogiques	24
• La planification de la présentation des observations réalisées durant le stage d'observation	27

Engagements pédagogiques UE05

Intitulé de l'UE : Certificat d'Aptitudes Pédagogiques : Méthodologie de l'Enseignement Secondaire. Enseignement supérieur pédagogique de type court.	
Intitulé du cours : <i>Méthodologie de l'Enseignement Secondaire</i>	
Volume horaire : 120 périodes dont 10 périodes dédiées à de l'observation passive dans un établissement d'enseignement secondaire	
Titulaire : S. Minez-Mramer - sabine.minez@ulg.ac.be	UE 05
Année d'études : 1 ^{ème} année (2SP3)	Code : 981015U36D2
Groupe CAP Sabine Minez : www.facebook.com/groups/smcap/	
Capacités préalables requises (dossier pédagogique de l'UE) La réglementation en vigueur impose aux apprenants de détenir l'un des titres suivants : <ul style="list-style-type: none">- Soit l'attestation de réussite de l'unité de formation « <i>Certificat d'aptitudes pédagogiques : expression orale et écrite en français</i> » et l'attestation de réussite de l'unité de formation « <i>Certificat d'aptitudes pédagogiques : formation générale orientée vers l'enseignement – niveau 1 (UE1)</i> » ;- Soit un certificat, diplôme, brevet délivré par la Communauté Française ou jugé équivalent, qui sanctionne une section de l'enseignement secondaire technique, professionnel ou artistique du troisième degré de plein exercice ou une section technique ou professionnelle de l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale ;- Soit le CESS – enseignement général ou assimilé pour les candidats inscrits dans l'orientation « surveillant-éducateur » ;- Soit être titulaire d'un titre de l'enseignement supérieur.	
Finalités de l'UE (dossier pédagogique de l'UE) Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'apprenant <i>pour les différents types, formes et niveaux de l'enseignement secondaire</i> : <ul style="list-style-type: none">- de mettre en œuvre des activités d'enseignement significatives et attractives faisant des étudiants les acteurs principaux de leurs apprentissages ;- d'évaluer l'activité réalisée en fonction des objectifs poursuivis et des finalités envisagées ;- de contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques.	
Programme du cours (dossier pédagogique de l'UE) <i>L'étudiant sera capable, dans le respect des règles d'usage de la langue française et pour les différents types, formes et niveaux de l'enseignement secondaire :</i> <ul style="list-style-type: none">• D'analyser :<ul style="list-style-type: none">- ses attentes et celles de ses pairs lors de l'entrée en formation (accueil, motivations, projet personnel) ;- les attentes institutionnelles relatives aux qualités d'un enseignant confrontées à ses représentations ;• D'observer les élèves dans des situations d'apprentissages afin de repérer les grands moments d'une leçon et de construire progressivement une grille d'observation servant de support à l'analyse individuelle, puis collective d'une séquence didactique ;• D'enrichir son référentiel relatif à des activités didactiques à la lumière de documents officiels (Décret Missions, notamment les notions de compétences, projet éducatif, pédagogique et d'établissement, programmes, dossier pédagogique, ...) ;• De dégager des méthodes pédagogiques qui sous-tendent la mise en œuvre de séquences didactiques ;	

- De mettre en évidence des concepts méthodologiques au travers de diverses modalités (assistance à une séquence de leçon, cassette, ...) et par l'élaboration d'une première grille d'évaluation ;
- De construire et de planifier des séquences didactiques favorisant l'apprentissage efficace des apprenants en se référant notamment à des dimensions socio psychopédagogiques ;
- D'explicitier ses choix méthodologiques et de les justifier en établissant des liens avec les théories qui les fondent.

Capacités terminales (dossier pédagogique de l'UE)

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, dans le respect des règles d'usage de la langue française :

- De construire et de planifier une séquence didactique favorisant un apprentissage signifiant, attractif et efficace en se référant :
 - à une ou plusieurs méthodes(s) pédagogique(s) ;
 - à des dimensions socio psychopédagogiques ;
- D'explicitier et de justifier ses choix méthodologiques en référence :
 - aux textes officiels ;
 - aux théories qui les sous-tendent.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du degré de pertinence de ses choix ;
- de la richesse de son argumentation.

Prérequis

La maîtrise orale et écrite de la langue française.

Modes d'enseignement et d'apprentissage

- UE en présentiel → présence requise lors des séances
- Séances organisées selon les méthodes active et transmissive
- Évaluation formative (allo-évaluation, co-évaluation) et sommative
- Travaux et recherches individuels et en groupes
- Mise en place individuelle d'une leçon durant les séances d'enseignement-apprentissage à l'IFC
- Construction individuelle d'une préparation de leçon écrite

Évaluation de l'UE 05

L'évaluation concernera **premièrement** la mise en place d'une leçon, ou d'une activité pédagogique (futurs éducateurs), au sein du groupe classe durant une séance de cours. **Deuxièmement**, la préparation écrite de cette leçon, ou la rédaction d'un rapport de stage (futurs éducateurs), qui devra être envoyé(e) par courriel à S. Minez (sabine.minez@ulg.ac.be) au plus tard le jour de la dernière séance de l'UE05. Les critères d'évaluation seront explicités aux étudiants préalablement à la passation des activités évaluées (**Voir consignes et critères d'évaluation**).

Les résultats de délibération de chaque UE (notes, seconde session) seront affichés aux valves du 2^{ème} étage de l'IFC et mis en ligne sur le site www.ifcjonfosse.be. **Chaque étudiant est tenu de s'informer de ses résultats et des modalités d'une éventuelle seconde session via ces canaux.**

Plagiat

La découverte de plagiat à l'intérieur des travaux remis pour évaluation entrainera automatiquement le refus de ceux-ci, ou le report en seconde session.

Selon l'Université du Québec À Montréal - UQÀM (2014)¹ :

Le plagiat consiste à :

- « Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
- Acheter un travail sur le Web. »

Matériel requis

- Matériel permettant la prise de notes
- Dans la mesure du possible, un ordinateur portable lors des séances de préparation des leçons
- Le matériel nécessaire pour mettre en place sa leçon, notamment le programme du cours sur lequel l'étudiant s'est basé pour créer la leçon, ainsi que la préparation écrite de celle-ci
- Les documents pédagogiques remis par le professeur.

Gestion des absences et des arrivées tardives (ROI)

La présence aux cours est requise et les horaires de début et de fin des cours doivent être respectés. Les séances auront lieu **le samedi de 8h à 13h et de 14h à 18h**, moyennant l'aménagement de pauses.

Règlement concernant les absences : pour être admis à l'évaluation, et pour qu'une unité d'enseignement soit validée, l'étudiant ne peut dépasser 20% d'absences injustifiées pour chacune des unités de formation.

Justification des absences : les motifs d'absence seront validés par les documents suivants :

- Certificat médical
- Attestation de l'employeur, d'instances judiciaires ou administratives justifiant l'absence.

Ces documents doivent être uniquement remis au secrétariat.

Contrat de vie

- Les GSM seront en mode silencieux durant les cours.
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école.
- Chacun des membres du groupe a le droit de s'exprimer, d'être entendu et surtout écouté, quelle que soit son opinion, pourvu que celui-ci ait attendu son tour de parole, et que cela se fasse sans agressivité, dans le respect de chacun des membres du groupe.
- Chacun des membres du groupe a la responsabilité de veiller à la propreté dans les classes et les communs.
- Les communications avec le professeur en dehors des séances de cours se réaliseront par courriel.

¹ <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat> (consulté 08/2014)

Bibliographie

- Altet, M., Desjardins, J., Étienne, R., Paquay, L., & Perrenoud, P. (2013). *Former des enseignants réflexifs : obstacles et résistances*: Bruxelles : De Boeck.
- Beckers, J. (2008). *Enseignants en Communauté française de Belgique : mieux comprendre le système, ses institutions et ses politiques éducatives pour mieux situer son action*: Bruxelles : De Boeck.
- Crahay, M., & Dutrévis, M. (2010). *Psychologie des apprentissages scolaires* : Bruxelles : De Boeck.
- De Vecchi, G. (2002). *Aider les élèves à apprendre*. Paris : Hachette Education.
- McKeachie, W. J., Gibbs, G., Laurillard, D., Chism, N. V. N., Menges, R., Svinicki, M., & Weinstein, C. E. (1999). *McKeachie's teaching tips: strategies, research, and theory for college and university teachers* (10 ed.): USA : Houghton Mifflin.
- Paquay, L., Altet, M., Charlier, E., & Perrenoud, P. (2012). *Former des enseignants professionnels : quelles stratégies ? Quelles compétences ?* Bruxelles: Bruxelles : De Boeck.

Disposition réglementaire spécifique aux stages

Le port de signe(s) témoignant des convictions religieuses, philosophiques ou politiques est interdit lors des stages.

Méthodologie de l'Enseignement Secondaire UE05

Planification annuelle

Dates	Activités
13/09	<ul style="list-style-type: none"> - Création cartons nominatifs - Présentations personnelles en duo + relevé des présences - Activité visant à faire connaissance : « <i>Mon portrait chinois</i> » - Distribution document de présentation du CAP - Présentation de la formation menant au CAP - Demande envoi des adresses électroniques - Envoi des documents de références de l'enseignant
20/09	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations personnelles (absents) + relevé des présences - Distribution documents pédagogiques UE05 - Présentation du campus électronique de l'IFC Jonfosse - Lecture et explicitation des engagements pédagogiques + signatures pour réception - Présentation de la planification annuelle - Lecture et explicitation des consignes relatives au stage d'observation - Présentation de la lettre et de la convention à soumettre à l'école de stage - Présentation et explicitation de la grille d'observation à utiliser durant le stage d'observation - Découverte des documents de référence de l'enseignant (10) : analyse de chaque document en groupe suivant un canevas d'interrogations². Création et présentation d'un poster (ou d'un diaporama ou d'une carte mentale) par groupe. <ul style="list-style-type: none"> • Le Décret Missions • Les différents projets : éducatif ; pédagogique ; d'établissement • Les règlements : ROI, règlement des études • Les référentiels de compétence • Comment trouver les programmes de cours ? - Synthèse via diaporama Ppt en grand groupe - Les différents réseaux d'enseignement (réflexion individuelle + Ppt) - Postuler à un emploi d'enseignant (Ppt) - Jeu de réflexion : « <i>Cherchons ensemble</i> » - Thiagi : « quelles sont les compétences que doit posséder un enseignant ? » (réflexion individuelle et en groupes, création d'un poster, mise en commun orale)
04/10	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes pédagogiques (DVD LEM-ULg) : repérer les caractéristiques positives et négatives de chacune des méthodes par écrit, individuellement. Mise en commun oralement - Présentation des consignes et des critères d'évaluation concernant la préparation écrite et la mise en place d'une séquence pédagogique - Recherche Internet du programme de cours/dossier pédagogique de la séquence à animer - Création de la planification des séquences pédagogiques et des observations - Préparation individuelle de la séquence pédagogique à mettre en place

² Interrogations projetées via diaporama Ppt

11/10	<ul style="list-style-type: none"> - Explicitation du travail d'observation qui sera réalisé par les observateurs lors des séquences pédagogiques - Préparation individuelle de la séquence pédagogique à mettre en place
18/10	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences pédagogiques dispensées par les futurs enseignants (4) - Analyses formatives réalisées en groupe à la suite de chaque séquence
25/10	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences pédagogiques dispensées par les futurs enseignants (4) - Analyses formatives réalisées en groupe à la suite de chaque séquence
08/11	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences pédagogiques dispensées par les futurs enseignants (4) - Analyses formatives réalisées en groupe à la suite de chaque séquence
15/11	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences pédagogiques dispensées par les futurs enseignants (4) - Analyses formatives réalisées en groupe à la suite de chaque séquence
22/11	<ul style="list-style-type: none"> - Activité mathématiques par A.Stoffels - Séquences pédagogiques dispensées par les futurs enseignants (4) - Analyses formatives réalisées en groupe à la suite de chaque séquence
29/11 PM	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences pédagogiques dispensées par les futurs enseignants (2) - Analyses formatives réalisées en groupe à la suite de chaque séquence
06/12 PM	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences pédagogiques dispensées par les futurs enseignants (2) - Analyses formatives réalisées en groupe à la suite de chaque séquence
13/12 PM	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences pédagogiques dispensées par les futurs enseignants (2) - Analyses formatives réalisées en groupe à la suite de chaque séquence
20/12 PM	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences pédagogiques dispensées par les futurs enseignants (2) - Analyses formatives réalisées en groupe à la suite de chaque séquence
10/01 PM	<ul style="list-style-type: none"> - Retour concernant le stage d'observation : présentations individuelles des observations réalisées sur le terrain et discussion en grand groupe - Envoi des préparations écrites au format électronique à S. Minez.

Consignes relatives au **stage d'observation** à réaliser au sein d'un **établissement secondaire** dans le cadre de l'UE05

- Il vous est demandé de prendre contact avec un ou plusieurs établissement(s) secondaires(s) et d'explicitier à la direction de l'établissement et au(x) professeur(s) concerné(s), en quoi consiste votre stage. Une lettre introductive à remettre à l'école de stage est jointe à ce document.
- Le stage d'observation pourra être organisé **entre le 22/09/2014 et le 19/12/2014**, aux horaires qui vous conviennent le mieux, en accord avec l'établissement de stage.
- Vous demanderez à un enseignant de cet/ces établissement(s) (en fonction de la section choisie) d'être votre maître de stage, c'est-à-dire la personne de référence qui complètera votre **convention de stage** et qui suivra le déroulement de celui-ci.
- **Avant** de débiter votre stage, il vous est demandé de remettre la convention signée à S. Minez³ qui validera votre demande pour débiter sur le terrain → **Il ne faut en aucun cas débiter le stage avant d'avoir soumis la convention complétée et signée.**
- Le stage comportera **10 périodes** (10X50 minutes) **d'observation en classe** pour les futurs enseignants, ceci en dehors des séances de cours à Jonfosse. Les périodes prestées doivent être mentionnées par votre MS sur la convention signée par celui-ci.
- Dans le cadre de ce stage **d'observation**, vous ne serez pas amenés à animer des séquences pédagogiques, et en aucun cas à gérer seul un ou plusieurs étudiants. Votre rôle se limitera exclusivement à celui de l'observateur.

³ Le document peut être numérisé et envoyé en version électronique



Sabine Minez, pédagogue
Institut de Formation Continuée
Rue Jonfosse 80 – 4000 Liège
04/223 67 17
sabine.minez@ulg.ac.be
PO : Ville de Liège

Le 28/09/2014

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de leur formation menant à l'obtention du CAP (Certificat d'Aptitudes Pédagogiques), les futurs éducateurs et enseignants sont invités à réaliser un stage d'observation au sein d'un établissement scolaire secondaire. Ce stage doit comporter 10 périodes de présence sur le terrain (en classe pour les futurs enseignants), au sein d'un établissement secondaire.

Ce stage s'organisera entre le 22/09/2014 et le 19/12/2014, aux moments les plus opportuns, pourvu cependant que les étudiants ne doivent pas manquer les cours prévus à leur horaire.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations et nous vous remercions de recevoir les étudiants de manière à ce qu'ils puissent réaliser un premier pas au sein de leur future profession.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PS : Une convention de stage vous sera présentée pour signature par l'étudiant-stagiaire.

Sabine Minez-Mramer



Convention stage d'observation UE05 – IFC Jonfosse

Je marque mon accord pour que l'étudiant nommé ci-après réalise un stage d'observation de l'activité des enseignants durant 10 périodes, au sein de notre établissement scolaire.

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom de l'enseignant – maître de stage :

.....

Nombre de périodes d'observation réalisées sur le terrain :

Horaire des observations effectuées en classe par l'étudiant :

- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓

J'atteste avoir pris connaissance de la lettre d'introduction des étudiants rédigée par S. Minez, remise par l'étudiant-stagiaire.

Date :

Nom et prénom de la personne qui complète la convention :

Signature du maître de stage :

Signature de la direction de l'établissement :

Signature de l'étudiant :

Cachet de l'établissement :

Grille d'observation d'une leçon suivie durant le stage d'observation

Il va s'agir pour UNE des séquences observée durant le stage de compléter cette grille de manière précise.

Nom et prénom de l'étudiant (vous) :

Nom de l'établissement :

Intitulé du cours observé :

Sujet de la leçon :

Durée de la leçon :

Nombre d'étudiants présents :

Classe :

Ce que j'observe concernant

1. Les interactions entre étudiants durant la séance.
2. Les interactions enseignant/étudiants durant la séance.
3. L'attention des étudiants durant la séance.
4. Le découpage de la séance en différentes parties.
5. Les demandes formulées par l'enseignant en direction des étudiants.
6. Les demandes formulées par les étudiants en direction de l'enseignant.
7. Les actions (quel que soit le type) réalisées par les étudiants durant la séance.

Liste des établissements⁴ scolaires de la Ville de Liège

Athénée Léonie de Waha : Boulevard d'Avroy, 96 - 4000 Liège

Athénée Maurice Destenay : Boulevard Saucy, 16 - 4020 Liège

École Communale de Commerce, d'Informatique et de Langues (E.C.C.S.A.) :
Rue Georges Simenon, 13 - 4020 Liège

EC² - École de commerce et de comptabilité : Rue Lairesse 101 – 4020 Liège

Académie royale des Beaux-arts de Liège : Rue des Anglais 21 – 4000 Liège

École de Beauvoir : Rue Sainte-Marguerite, 114 - 4000 Liège

École d'Horticulture : Rue de l'Espérance, 62 - 4000 Liège

École d'Armurerie : Rue Léon Mignon 2 - 4000 Liège

Institut des Techniques de l'Industrie et de l'Automobile (ICTIA) :
Quai du Condroz, 15 - 4020 Liège

École d'Hôtellerie et de Tourisme : En Hors Château, 5 - 4000 Liège

Institut de la Construction, des Arts Décoratifs et Industriels (ICADI) :
Rue de Fragnée 76 - 4000 Liège

École de Coiffure et de Bioesthétique : Rue de Pitteurs, 31 - 4020 Liège

École de Commerce et d'Informatique : Rue Hazinelle, 2 - 4000 Liège

École de promotion sociale d'Angleur : Rue Vaussale, 2 - 4031 Liège

École des Arts et Métiers : rue Agimont, 9 – 4000 Liège

Institut des Techniques Artisanales : rue de la Liberté, 27 – 4020 Liège

Institut de Technologie : Quai du Condroz, 15 – 4020 Liège

Institut des Travaux Publics : rue Pouplin, 27 – 4000 Liège

Institut des Langues Modernes : rue Hazinelle, 2 – 4000 Liège

École mixte d'enseignement secondaire spécialisé Maghin – Outremeuse :
Rue Maghin 22 – 4000 Liège

Institut Royal pour Handicapé de l'Ouïe et de la Vue (IRHOV) :
Rue Monulphe 80 – 4000 Liège

École Communale Léopold Mottet : Place Sainte-Walburge 1 – 4000 Liège

⁴ Secondaires, secondaires spécialisés, de promotion sociale

Consignes concernant la mise en place d'une séquence pédagogique destinée à des étudiants de l'enseignement secondaire

- Il vous est demandé de préparer une séquence pédagogique que vous pourriez dispenser à des étudiants de l'enseignement secondaire dans le cadre de votre future profession d'enseignant.
- L'objet de cette leçon doit correspondre aux contenus de cours que vous serez amené à dispenser. Pour ce faire, vous vous baserez sur le programme de cours/dossier pédagogique qui est propre à votre discipline⁵.
- Cette séquence doit être préparée et animée individuellement (voir planification) lors des séances de cours. Vous prendrez le rôle de l'enseignant et vos collègues seront momentanément étudiants.
- La durée de cette activité sera de 50 minutes au total complétée par 20 minutes d'analyse formative en groupe concernant celle-ci.
- Il vous est demandé de vous inscrire via la planification des séquences pédagogiques transmise par S. Minez.
- L'organisation et la préparation du matériel nécessaire à cette séquence seront prises en charge entièrement par chaque membre du groupe préalablement à la date de présentation.
- Durant chacune des séquences pédagogiques, 3 à 4 membres du groupe seront observateurs et évalueront de manière formative la séquence mise en place, ceci à l'aide de la grille d'observation ci-jointe.

⁵ Voir page suivante pour la recherche des programmes de cours

Trouver les programmes de cours/dossiers pédagogiques⁶

Pour tous les PO : auprès du chef d'établissement de l'école concernée, ou alors via les liens suivants :

Pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Auprès de l'**Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles** :

Direction des Affaires règlementaires et pédagogiques
Boulevard du jardin Botanique, 20-22 - 1000 Bruxelles. Tél: 02/690.81.13.
www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

Pour l'enseignement officiel subventionné (écoles communales et provinciales)

- Auprès de la commune ou de la province en question ;
- **Pour l'enseignement fondamental** :
Auprès du CECP⁷ : Avenue des Gaulois, 32 - 1040 Bruxelles. Tél: 02/736.39.74
enseignement@cecp.be - www.cecp.be
- **Pour l'enseignement secondaire** :
Auprès du CPEONS⁸ : Rue des Minimes, 87-89 - 1000 Bruxelles. Tél: 02/504.09.10
cpeons@brunette.brucity.be - www.cpeons.be.

Pour l'enseignement libre confessionnel subventionné

- Auprès du PO ;
- Auprès du SEGEC⁹ : Avenue E. Mounier, 100 - 1200 Bruxelles. Tél.: 02 256 71 41
fesec@segec.be - www.enseignement.catholique.be
- **Pour l'enseignement fondamental** :
Auprès de la FedeFoC¹⁰ : www.enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=24
- **Pour l'enseignement secondaire** :
Auprès de la FeSEC¹¹ : <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=25>

Pour l'enseignement libre non confessionnel subventionné

- Auprès du PO ;
- **Pour l'enseignement fondamental** :
Auprès de la FELSI¹² : Avenue Jupiter, 180 - 1190 Bruxelles. Tél: 02/527.37.92
secretariat@felsi.eu - www.felsi.eu

⁶ Informations émanant du site <http://www.enseignement.be> (consulté le 19/09/2014)

⁷ Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces

⁸ Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné

⁹ Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique

¹⁰ Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique

¹¹ Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique

¹² Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants

Préparation écrite d'une séquence pédagogique (modèle)

Nom et prénom du stagiaire :

Date de la séquence :

Sujet de la séquence précédente :

École de stage :

Classe et option :

Intitulé du cours/UE dispensé :

Nombre d'élèves prévu :

Matériel prévu :

.....

.....

Prérequis à l'installation de la séquence :

.....

.....

Objectif général de la séquence :

.....

.....

Bibliographie :

.....

.....

.....

	Objectifs	Compétences/Capacités sollicitées	Activités mises en place	Méthodes	Temps	Matériels
Accueil du groupe						
Introduction de la thématique						
Corps de la séquence						
Synthèse/évaluation						
Conclusion						

Explicitation des différentes sections de la grille

Objectifs : raisons qui justifient la mise en place de chacune des activités. Dans quel but, et pour arriver à quel résultat, mettez-vous cette activité en place ?

Compétences/capacités sollicitées : si vous mettez en place une activité, c'est pour entraîner les compétences/capacités qui figurent au programme du cours. Il faut toujours partir des compétences/capacités à acquérir avant d'imaginer et de créer l'activité qui va être mise en place. Pour ce point, il faut vous référer au programme du cours/UE à dispenser.

Activités mises en place : concrètement, quelle activité, quel exercice, quel contenu, allez-vous mettre en place au sein de la classe avec les étudiants ?

Méthodes : quel moyen didactique, pédagogique, matériel, allez-vous utiliser pour que votre activité soit cohérente et efficace.

Temps : il s'agit de prévoir un certain laps de temps pour chacune des activités et phases de la leçon.

Matériel : de quels matériels aurez-vous besoin pour chaque phase de votre leçon.

Accueil du groupe : c'est le moment où vous prenez la parole face à votre classe pour débiter la leçon, le moment où vous rassemblez l'attention du groupe.

Introduction de la thématique : c'est à ce moment que vous introduisez le sujet du jour, que vous suscitez la curiosité du groupe.

Corps de la séquence : c'est la partie majeure de la leçon en termes de temps. Celle-ci comprend l'ensemble des activités d'apprentissage que vous allez mettre en place avec les étudiants.

Synthèse/évaluation : ce moment va servir à synthétiser ce qui a été abordé ce jour. Il s'agira parfois de terminer par une évaluation formative dans le but de repérer ce qui est acquis et ce qui doit être revu.

Conclusion : il s'agit à présent de mettre fin à la séquence, en donnant par exemple des consignes ou des tâches à réaliser pour la séquence suivante. Il s'agit également d'informer sur la thématique de la prochaine rencontre.

Préparation écrite d'une séquence pédagogique - indicateurs d'évaluation	
Les objectifs de la séquence sont clairement formulés	
Les prérequis nécessaires à l'installation de la séquence sont précisément formulés	
La répartition des différentes parties de la séquence est équilibrée	
L'introduction à la leçon est motivante	
L'introduction à la leçon est concrète	
La méthodologie est explicitée pour chaque étape de la séquence	
Les élèves sont rendus actifs	
Les activités prévues sont décrites précisément	
Les consignes à donner aux élèves sont explicites	
Un/des moment(s) de synthèse est/sont prévu(s)	
Les questions des élèves sont anticipées	
L'évaluation de la compréhension des élèves est prévue	
Pour ce faire, des critères précis sont formulés	
Le matériel nécessaire est mentionné pour chaque étape de la séquence	
Les documents élèves sont organisés de manière claire	

Capacités terminales de l'UE05

La maîtrise de la langue française est nécessaire à l'atteinte des capacités terminales.

Respecter les règles d'usage de la langue française	A	NA
--	----------	-----------

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il a acquis chacune des capacités terminales suivantes :

1. Construire et planifier une séquence didactique favorisant un apprentissage signifiant, attractif et efficace en se référant : - à une ou plusieurs méthode(s) pédagogique(s) - à des dimensions sociopsychopédagogiques	A	NA
Degré de maîtrise : - degré de pertinence de ses choix		
2. Expliciter et justifier ses choix méthodologiques en référence : - aux textes officiels - aux théories qui les sous-tendent	A	NA
Degré de maîtrise : - la richesse de son argumentation		

Toutes les capacités sont acquises :
Au moins une non-acquisition est constatée :

Réussite de l'U.F. :%
Ajournement Refus

Grille d'observation de la pratique professionnelle des étudiants dans le cadre de la formation menant au CAP

Légende : I : Insuffisant ; F : Faible ; S : satisfaisant ; B : Bien ; TB : Très bien ; E : Excellent

Les attitudes relationnelles

Le temps de parole est réparti de façon équitable entre les étudiants	Commentaires :	I	F	S	B	TB	E
		SANS OBJET					
Les interventions des étudiants sont écoutées par le professeur	C :	I	F	S	B	TB	E
		SANS OBJET					
Les interventions des étudiants sont valorisées par le professeur	C :	I	F	S	B	TB	E
		SANS OBJET					
Le regard du professeur balaie l'ensemble du groupe	C :	I	F	S	B	TB	E
		SANS OBJET					
La collaboration entre étudiants est suscitée	C :	I	F	S	B	TB	E
		SANS OBJET					

Les compétences pédagogiques et didactiques

1. Fixer et gérer le cadre (l'ordre)¹³

Les objectifs sont énoncés en début de séance	C :	I	F	S	B	TB	E
		SANS OBJET					
Le découpage de la leçon en différentes séquences est pertinent	C :	I	F	S	B	TB	E
		SANS OBJET					
L'équipement vestimentaire du professeur est approprié à la leçon	C :	I	F	S	B	TB	E
		SANS OBJET					
Les consignes de sécurité sont explicitées	C :	I	F	S	B	TB	E
		SANS OBJET					

¹³ Catégories émanant du « modèle hiérarchisé des préoccupations des enseignants » (Durand, 1996)

Le respect des consignes de sécurité est vérifié	C :	I F S B TB E SANS OBJET
La séquence suivante est introduite	C :	I F S B TB E SANS OBJET
2. <i>Susciter la participation</i>¹⁴		
Un rappel de la séance précédente est effectué	C :	I F S B TB E SANS OBJET
L'attention des élèves est sollicitée	C :	I F S B TB E SANS OBJET
L'attention des élèves est maintenue durant toute la séquence	C :	I F S B TB E SANS OBJET
Le langage utilisé par le professeur est intelligible	C :	I F S B TB E SANS OBJET
La participation de chacun est sollicitée	C :	I F S B TB E SANS OBJET
La langue française est utilisée de manière correcte et soignée par le professeur	C :	I F S B TB E SANS OBJET
L'intensité de la voix du professeur est adaptée à l'auditoire	C :	I F S B TB E SANS OBJET
3. <i>Permettre un travail de qualité</i>¹⁵		
Le travail de chacun des étudiants est observé	C :	I F S B TB E SANS OBJET
La méthodologie mise en place est appropriée	C :	I F S B TB E SANS OBJET

¹⁴ Ibid., page précédente

¹⁵ Ibid.

Les questions sont clairement formulées	C :	I F S B TB E SANS OBJET
Les consignes sont clairement énoncées	C :	I F S B TB E SANS OBJET
Le matériel utilisé est approprié	C :	I F S B TB E SANS OBJET
Les étudiants sont rendus actifs	C :	I F S B TB E SANS OBJET
4. Favoriser les apprentissages¹⁶		
Le langage spécifique au domaine abordé est utilisé par le professeur	C :	I F S B TB E SANS OBJET
Les questions des élèves sont exploitées	C :	I F S B TB E SANS OBJET
Les sources documentaires utilisées sont pertinentes	C :	I F S B TB E SANS OBJET
Le discours est reformulé en fonction des besoins des étudiants	C :	I F S B TB E SANS OBJET
La compréhension des étudiants est vérifiée	C :	I F S B TB E SANS OBJET
L'utilité des apprentissages est démontrée	C :	I F S B TB E SANS OBJET
Une synthèse est réalisée en fin de séquence	C :	I F S B TB E SANS OBJET

¹⁶ Ibid., page précédente
S. Minez-Mramer

Le respect du règlement de l'école					
La séance débute à l'heure	C :	I	F	S B SANS OBJET	TB E
Le respect du matériel est vérifié	C :	I	F	S B SANS OBJET	TB E
La durée de la séance est respectée	C :	I	F	S B SANS OBJET	TB E

Planification des séquences pédagogiques 2SP3

<p>18/10</p> <p>8H15</p> <p>9H45</p> <p>PAUSE</p> <p>11H30</p> <p>PAUSE</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs:</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p>	<p>Présentateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5</p>
<p>25/10</p> <p>8H15</p> <p>9H45</p> <p>PAUSE</p> <p>11H30</p> <p>PAUSE</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p>	<p>Présentateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p>
<p>08/11</p> <p>8H15</p> <p>9H45</p> <p>PAUSE</p> <p>11H30</p> <p>PAUSE</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p>	<p>Présentateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p>

<p>15/11</p> <p>8H15</p> <p>9H45</p> <p>PAUSE</p> <p>11H30</p> <p>PAUSE</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p>	<p>Présentateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p>
<p>22/11</p> <p>8H15</p> <p>9H45</p> <p>PAUSE</p> <p>11H30</p> <p>PAUSE</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p>	<p>Présentateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p> <p>5.</p>
<p>29/11</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>4.</p>	<p>Présentateurs :</p> <p>1.</p> <p>2.</p>

<p>06/12</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 	<p>Présentateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2.
<p>13/12</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 	<p>Présentateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2.
<p>20/12</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 	<p>Présentateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2.
<p>10/01</p> <p>14H00</p> <p>PAUSE</p> <p>16H00</p>	<p>Observateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 	<p>Présentateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2.

**Planification de la présentation des observations réalisées durant
le stage d'observation (éventuellement)**

Le 20/12	NOM
8h15	
8h50	
9h25	
10h00	
10h35	
11h10 → pause 15'	
11h25	
12h00	
12h35	
13h10 → pause 60'	
14h10	
14h45	
15h20 → pause 15'	
15h35	
16h10	
16h45 → 17h20	
Le 10/01	NOM
8h15	
8h50	
9h25	
10h00	
10h35	
11h10 → pause 15'	
11h25	
12h00	
12h35	
13h10 → pause 60'	
14h10	
14h45	
15h20 → pause 15'	
15h35	
16h10	
16h45 → 17h20	